



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

---

## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

---

**No 7-2019 - Séance du 18 mars 2019 - Orale**

**Substitution/remplacement des produits phytosanitaires - journée de sensibilisation**

Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La problématique de l'utilisation des produits phytosanitaires préoccupe la population, même au-delà des frontières de notre commune.

D'ailleurs, au niveau communal, une interpellation a été déposée au mois d'octobre 2018 par M. le conseiller communal Rapin (& consorts), posant la question « produits phytosanitaires, quel avenir à St-Légier - La Chiésaz ? ».

Une réponse municipale a été transmise lors de la même séance, puis acceptée par l'interpellant. Le rapport établi par le chef du service des espaces publics a ensuite été remis aux membres du conseil communal en date du 7 décembre 2018.

Les dispositions prises par la commune sont actuellement adéquates, par l'utilisation d'autres produits par les services communaux et par les déclarations de non-utilisation sollicitées de la part des locataires des fonds de communs communaux.

Afin de poursuivre dans cette voie, une journée de sensibilisation pour la population va être mise sur pied en date du 18 mai 2019, par le service des espaces publics. Elle se déroulera dans la cour du bâtiment du service, route du Tirage 17.


Cette information a été relayée par le biais du journal intercommunal.

Vous serez tous les bienvenus lors de cette journée.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic  
A. Bovay



Le secrétaire  
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 11 mars 2019

M. T. George, municipal délégué,e  
Copie au bureau du conseil communal